

Département du
TARN
Arrondissement
ALBI
Canton
ALBI SUD

DELIBERATION
du Centre Communal d'Action Sociale du SEQUESTRE
D23009CCAS
Séance du 6 avril 2023 à 18 heures 30

Date de la Convocation
Le 27/03/2023

Date d'Affichage
Le 27/03/2023

Date de mise en ligne
de la délibération :
Le 12/04/2023

Ce jourd'hui le six avril de l'an deux mille vingt-trois à 18h30
Le bureau réuni dans le lieu ordinaire de ses séances :

Présents :

Membres élus : Gérard POUJADE, Maire, Président du CCAS
Agnès BRU : Maire Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Alexis BRU, Sophie ESCORISA
GRIMAUD, Bruno VICTORIA, Céline TAFELSKI

Membres nommés : Anne-Laure GRILLOT, Gérard HERNANDEZ, Françoise HURET,
Francis SERVAIS

Nombre de Conseillers : 13	Abstentions : 0
Présents : 10	Vote pour : 10
Votants : 10	Vote contre : 0

Absents excusés : Marie-Thérèse FRAYSSINET, Michèle CAMEL, Boualem
MEGUENNI

Secrétaire : Sophie GRIMAUD ESCORISA

Objet : Secours aux particuliers - situation 1

La Vice-Présidente présente au Conseil d'Administration, la situation de Mme I
domiciliée sur la commune au
Un dossier de demande d'aide financière a été déposé au service social du Département.

Le Conseil d'administration du CCAS après avoir étudié sa situation décide de l'aider au paiement de
sa dette envers son fournisseur de gaz et d'électricité ENI qui s'élève à 663,09 €.

- ✓ Fixe le montant de l'aide à : **363,09 €**
Cette somme sera réglée directement à ENI sur présentation des factures.

Certifié conforme au Registre

Fait au SEQUESTRE le 6 avril 2023

**Le Président,
Gérard POUJADE**

**La secrétaire de séance,
Sophie GRIMAUD ESCORISA**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à
compter de sa transmission en Préfecture ou de sa
publication /notification.